

## Jacques Guilhaumou

### Un nom propre en politique, Sieyès.

Jacques, Guilhaumou « Un nom propre en politique : Sieyès », *Mots*, N°63, juillet 2000, p. 74-88.

#### Introduction : de l'archive au signe.

Nous disposons d'une *Notice sur la vie de Sieyès*<sup>1</sup> qui présente la particularité d'être écrite à la troisième personne. Mais *l'Avant-propos* ne laisse guère peser d'incertitude sur la nature de l'auteur, tout en explicitant ce choix d'exposition : « Si quelqu'un veut reconnaître l'auteur, ce qui ne lui sera pas bien difficile, nous lui répondons d'avance... Il est des époques et des choses sur lesquelles la manière de voir d'un homme fait partie aussi de sa vie ».

Dans cette période de rupture profonde des mentalités que constitue la Révolution française<sup>2</sup>, il importe avant tout pour Sieyès, au-delà de l'évidence des faits, de porter les croyances des acteurs privilégiés, leur manière de dire, de voir et d'agir au niveau de l'appréhension d'un nouveau paradigme, en l'occurrence le savoir politique de la démocratie représentative naissante dans les termes d'une « nouvelle langue politique », ensuite d'en évaluer le mouvement doxique qui s'ensuit, par l'émergence d'un sens commun du « tout de la nation ».

Il convient d'abord d'enrichir, donc de contextualiser les éléments fournis par la *Notice* par toute une série d'autres annotations extraites des très nombreux manuscrits de Sieyès en cours d'édition<sup>3</sup>, sans négliger pour autant l'apport de son œuvre imprimée, beaucoup plus limitée, mais ponctuée par des textes célèbres, et en premier lieu *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?* Cet apport décisif nous rapprochera toujours plus d'un Sieyès homme de génie aux yeux de certains de ses contemporains par sa capacité inégalée de proposer des concepts inédits en matière de phénomènes sociaux et politiques. Sieyès peut ainsi être crédité d'avoir inventé les mots de socialisme et de sociologie, d'avoir défini le premier « la classe politique », et surtout d'avoir conceptualisé le système français à

---

<sup>1</sup> Datée de juin 1794, mais publiée de fait en 1795. Elle est reproduite dans le reprint des *Œuvres* de Sieyès, Paris, Edhis, 1989, volume 3, document 36.

<sup>2</sup> Michel Vovelle, *La mentalité révolutionnaire*, Paris, Editions Sociales, 1985.

<sup>3</sup> Le premier volume, intitulé *Des Manuscrits de Sieyès (1773-1799)*, a été publié en 1999 sous la direction de Christine Fauré, et avec la collaboration de Jacques Guilhaumou et Jacques Valier, chez Honoré Champion, Paris. Les manuscrits de Sieyès sont conservés aux Archives Nationales sous la côte 284 AP. Voir Robert Marquant, *Les Archives Sieyès*, Paris, Imprimerie Nationale, 1970.

partir du déploiement des expressions de la « nouvelle langue politique » dans le trajet de l'ordre de la division des travaux à l'ordre représentatif<sup>4</sup>.

Cependant nous adjoignons à l'approche historique, au terme de chaque étape de notre analyse, une interrogation plus sémiotique.

La *Notice sur la Vie de Sieyès* s'apparente en effet à un genre discursif assez répandu pendant la Révolution française, la *Vie politique*. Elle répond au besoin de justification de personnes suspectes au cours de l'an II<sup>5</sup>. Sieyès date sa *Vie politique* de juin 1794: il s'inscrit donc au premier abord dans un tel contexte discursif. Cependant, en faisant le choix de publier ce texte à la troisième personne, donc sous couvert d'un auteur anonyme, il peut y déployer une série de désignations et de descriptions de son nom propre tout au long d'un parcours discursif. Notre analyse consiste alors pour l'essentiel dans la présentation de ce trajet, mais elle s'appuie plus particulièrement sur sa dimension cognitive et référentielle, au titre du détour par l'archive personnelle de Sieyès.

De fait, en entamant ce « récit purement historique » par un acte de baptême - « Emmanuel-Joseph Sieyès est né à Fréjus, département du Var, le 3 mai 1748 » - la *Notice* nous confronte d'emblée à un nom propre, Sieyès, désignateur rigide pour l'ensemble des mondes où il évolue au cours de son existence. Si nous suivons le linguiste Kripke<sup>6</sup>, le nom propre n'est pas déterminé *a priori* par des traits singularisants, des propriétés identifiantes qui lui donneraient une signification préalable: il est initialement, en quelque sorte, « vide de sens ». Développer une ontologie de la référence équivaut alors à définir le référent d'un nom propre, quelle que soit la description qu'on lui assigne, par rapport à *quelqu'un* baptisé à un moment donné et qui, en-deçà des propriétés qu'on lui assigne, restera ce *quelqu'un*.

Dans cette perspective, nous considérons que le nom propre Sieyès est d'abord intelligible par un acte d'identification et de reconnaissance, avant même que son signifié déploie son contenu social à partir d'une série d'expressions attestées dans le fil du discours. Qui plus est, par le fait d'y associer l'archive personnelle, la signification terminale du « nom de Sieyès » se construit certes au-delà de l'acte de référence associé à sa désignation rigide, mais aussi en-deçà de sa description dans un récit, là où la présence de figures cognitives atteste du trajet de sa référence externe à sa narration interne.

---

<sup>4</sup> Voir notre ouvrage *Sieyès et l'ordre de la langue. L'invention de la politique moderne*, Paris, Kimé, 2002.

<sup>5</sup> Cf. L'étude de Sylvie Garnier sur « Les conduites politiques en l'an II. Compte rendu et récit de vie révolutionnaires », *Annales Historiques de la Révolution française*, N°295, janvier-mars 1994. Nous analysons également cette archive très spécifique dans notre ouvrage, *La langue politique et la Révolution française*, Paris, Meridiens/Klincksieck, 1989.

<sup>6</sup> Dans *La logique des noms propres*, Paris, Editions de Minuit.

Ainsi, du référent cognitif au contenu social, un ensemble de figures d'interprétants médiatise le signe du nom propre, le fait passer de son identification perceptive, empirique à sa reconnaissance abstraite au sein de l'interaction sociale. S'il est convenu de définir l'univers de l'interprétant d'un signe comme le lieu où se déploient les effets propres des signes<sup>7</sup>, il importe aussi de considérer que l'interprétant ajoute à la valeur référentielle inaugurale du nom propre, son acte de baptême, *quelque chose* ou *quelqu'un* qui en autorise la reconnaissance, un type issu de son dictionnaire personnel. Mais de quelle nature est ce type ? A quel interprétant renvoie-t-il ?

C'est là où nous souhaitons faire intervenir l'archive personnelle de Sieyès. Nous y trouvons, à chaque étape du trajet de sa vie politique, une figure archétypale, un sujet cognitif à valeur d'interprétant qui donne au nom propre Sieyès une dimension référentielle forte avant même son déploiement dans le récit de sa conduite politique. Ainsi existe-t-il toujours, dans le trajet narratif, un *quelqu'un* à qui ce nom propre s'identifie, donc qui précède la description même du Sieyès impliqué dans le cours des choses, un *quelqu'un* qui produit les effets discursifs associés au signe propre de Sieyès. Ce *quelqu'un* tient sa constance de sa capacité à médiatiser en permanence l'appréhension abstraite de la donnée sensible. Il permet donc la construction d'un schème interprétatif, d'un règle régulatrice des possibles là où Sieyès s'efforce de penser un objet encore inconnu avant 1789, « la science politique », et dont les effets seront considérables à partir de 1789 avec la formation de « la nouvelle langue politique » dans « l'histoire de la révolution ».

Une telle production référentielle du sens, qui ne se confond pas avec les usages du signifié Sieyès décrit au sein de sa *Vie politique*, dans la mesure où elle prend sa source dans « l'externalité de la référence »<sup>8</sup>, est fondamentale pour comprendre la correction perpétuelle de la présentation du nom propre de Sieyès au fil de sa narration biographique. Nous pouvons la rapporter à une « fonction de nomination propre »<sup>9</sup> garante du maintien des valeurs référentielles du nom propre Sieyès au sein du processus discursif attesté dans sa *Vie politique*.

En fin de compte, quelle que soit la description assignée au nom de Sieyès dans le trajet narratif, ce nom propre se réfère toujours à un *quelqu'un* à la fois externe à la narration et irréductible à l'acte de baptême en tant qu'acte inaugural de référence. Il procède donc, dans l'univers référentiel, de plusieurs sujets cognitifs qui se positionnent d'un intervalle à l'autre d'un trajet discursif,

---

<sup>7</sup> Sur la notion d'interprétant, voir C. S. Peirce, *Ecrits sur le signe*, Paris, Seuil, 1978.

<sup>8</sup> Notion centrale de l'ouvrage de Sylvain Auroux, *La raison, le langage et les normes*, Paris, PUF, 1999, qui vise à nous faire admettre que « le monde externe lui-même participe au sens », p. 118.

<sup>9</sup> D'après Bernard Bosredon dans *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris, PUF, 1997.

et nous fournissent ainsi les instructions nécessaires à la compréhension de la manière dont le « le nom de Sieyès » est négocié au terme de la narration.

## **I. Au centre de la formation intellectuelle, la figure du spectateur philosophe.**

### *A – Un premier parcours réflexif.*

« Emmanuel-Joseph Sieyès est né à Fréjus, département du Var, le 3 mai 1748 » : ainsi se présente la première phrase de la *Notice*. Sieyès précise alors que « ses premières études commencèrent dans la maison paternelle ». Ses biographes les plus récents<sup>10</sup> doutent qu'il puisse disposer d'un précepteur, dans la mesure où son père, Honoré Sieyès, receveur des droits royaux et directeur des postes, avait de modestes revenus, à l'égal de la famille de sa femme, Anne Anglès, fille d'un notaire royal de Fréjus. Toujours est-il que Sieyès tient ici à souligner son goût pour les études dès sa plus tendre enfance, et marquer ainsi sa vocation intellectuelle précoce. De faible tempérament, Sieyès fréquente ensuite le collège des Jésuites de Fréjus. Ecolier travailleur selon ses professeurs, il séjourne, pour deux années supplémentaires d'études, au collège des Doctrinaires de Draguignan. Ses parents le destinant à l'état ecclésiastique en dépit de ses fortes réticences, il est envoyé en 1765 à Paris au séminaire de Saint-Sulpice, « pour y faire ses cours de philosophie et de théologie » précise la *Notice*. Il termine ses études par deux années au séminaire de Saint-Firmin tenu par les Lazaristes, et en sort prêtre. Mais il fit l'essentiel de ses études à la Sorbonne, selon l'habitude en vigueur, et obtint ainsi sa licence en 1774.

Il se considère alors comme une personne « séquestrée décidément de toute société humaine raisonnable /.../ sans interruption les dix plus belles ou plus tristes années de sa vie », les plus belles à cause du fait que « son attention se dirigea fortement sur les livres et les sciences », avec un penchant plus prononcé pour « les nouveaux principes philosophiques » que pour les études théologiques, ce qui lui vaudra la méfiance des Sulpiciens. Sieyès insiste longuement sur son goût pour les études, qui le forme, dans la solitude, à « l'amour du vrai et du juste » :

« Il parcourait indistinctement et sans règle toutes les parties de la littérature, étudiait les sciences mathématiques et physiques, et cherchait même à s'initier dans les arts, et surtout dans la musique /.../ Il recherchait les ouvrages de métaphysique et de morale »<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Paul Bastid, *Sieyès et sa pensée*, Paris, Hachette, 1970 ; Jean-Denis Bredin, *Sieyès. La clé de la Révolution française*, Paris, Editions du Fallois, 1988. Ces ouvrages ne prennent quasiment pas en compte l'apport des manuscrits.

<sup>11</sup> *Notice op. cit.*, p. 7.

En témoignent les premières notes de lecture des années 1765-1770 que les érudits du XIX<sup>ème</sup> siècle, en particulier Hyppolyte Fortoul, ont pu consulter, mais qui ont été égarées<sup>12</sup>. En témoignent avec encore plus d'éloquence les bibliographies de 1770, que nous avons conservées<sup>13</sup> et qui contiennent la mention d'un nombre considérable d'ouvrages classés selon un petit nombre de divisions générales, de la logique, la grammaire, la métaphysique aux belles-lettres en passant par la morale, la théologie, le droit, les sciences mathématiques, l'histoire, etc. Sieyès avait retranscrit son projet de bibliothèque faute d'avoir les moyens financiers d'acheter tous ces livres recensés ! Hyppolyte Fortoul a mentionné les principaux livres annotés par Sieyès, d'année en année, dans le seul chapitre rédigé, et intitulé « Marche des idées de Sieyès » de son livre en préparation, et resté inachevé.

D'emblée marqué par l'empirisme de David Hume<sup>14</sup>, Sieyès réfute dès 1765 (il a dix sept ans) toute connaissance basée uniquement sur les représentations immédiates, au titre des préjugés véhiculés par les illusions du langage, et nous renvoie à la question fondamentale suivante : « Comment pourrai-je me former mes connaissances à moi-même ? ». Il ne veut prendre en compte initialement que l'ordre des sens dans le moi, et propose alors de recourir d'abord au seul *principe d'activité* qui modifie les corps à l'horizon de l'infinité humaine. Il s'appuie sur les réflexions relatives au langage de Pierre-Louis Maupertuis, prend connaissance de la métaphysique de Christian Wolff et de Jean-Henri Formey par l'intermédiaire des *Mémoires de l'Académie de Berlin* qui lui ouvrent ainsi l'univers de la pensée leibnizienne, et l'éloigne d'emblée de l'univers cartésien d'un *principe pensant* originaire. Il entame aussi la lecture de Charles Bonnet et Etienne de Condillac, avec beaucoup de réticences au départ, sans appréhender donc d'emblée l'importance qui leur accordera dans l'écrit qui clôt son itinéraire métaphysique de jeunesse, le *Grand Cahier métaphysique*. La lecture de John Locke et son étude des mathématiques en 1767 lui permettent de comprendre comment s'opère, dans le travail de l'abstraction issu de l'expérience, la liaison des idées par le fait de leur identité au sein de la connaissance humaine (« Les mathématiques seules ont un fondement solide dans l'identité des idées sur lesquelles elles reposent »), préparant ainsi la fondation métaphysique du savoir sur ce qu'il appellera bientôt « la science des

---

<sup>12</sup> Fortoul en donne des extraits dans ses notes et son projet d'ouvrage que nous avons conservées, Archives Nationales, 246 AP 34 et 35.

<sup>13</sup> Voir le carton 284 AP 1 des Archives Sieyès, Notes sur la musique et bibliographie. La transcription de ces bibliographies sera publiée dans le volume 2 *Des Manuscrits de Sieyès*.

<sup>14</sup> Faute de place, nous ne donnons pas dans la plupart des cas, à chaque fois que nous citons un auteur connu, le ou les ouvrages lus par Sieyès. Toutes ces références se trouvent dans notre présentation et les notes du Grand Cahier métaphysique, transcrit par nos soins, et publié dans *Des Manuscrits de Sieyès, op. cit.*

quantités ». Lisant, dans le même temps des ouvrages sur le bonheur humain<sup>15</sup>, il considère la félicité générale du genre humain comme le but général de nos actions, en attendant de préciser la perspective d'instauration d'un nouvel ordre social.

Mais pour aboutir à cette notion centrale d'ordre social dans son futur système, Sieyès devait rompre avec l'idée d'ordre mise place par des théologiens qu'il a lus « par nécessité ». Il en vient ainsi en 1768 à définir l'ordre hors de la nature divine, dans le seul fait de l'esprit humain selon la formule suivante « Pour chaque esprit, il n'y a qu'un ordre, le sien ». L'ordre individuel, associé aux qualités irréductibles de chacun d'entre nous, est bien au fondement de l'ordre social, si nous trouvons les combinaisons de rapports de quantités entre ces qualités les plus aptes à rendre compte de l'infinité des possibles en société. Entamant alors la lecture de Spinoza, Il pousse en 1769 sa réflexion sur la théologie à l'extrême dans ses notes sur les sermons du théologien anglais Sherlock<sup>16</sup>. Critiquant l'idée de personne liée à la trinité, Sieyès en vient à définir le mot d'individualité à travers l'existence unique de la personne humaine, à l'encontre du « néant-individu » face à Dieu des théologiens. Imprégné du rationalisme de la métaphysique allemande (Wolff, Leibniz) et de l'empirisme de la philosophie anglo-écossaise (Locke, Hume), Sieyès approfondit alors, au cours de l'année 1770, sa connaissance des philosophes français, et tout particulièrement à travers les articles de l'*Encyclopédie* sur la métaphysique, la morale, la théologie, la logique et la grammaire, premières des subdivisions de ses bibliographies. Cette lecture des Encyclopédistes lui permet d'une part de prendre ses distances, en affirmant que « tout est action, tout est union dans le monde », avec leur métaphysique telle qu'elle est exposée par D'Alembert dans le *Discours préliminaire*, par refus de toute représentation originaire de la pensée, d'autre part de formuler sa méthode, l'observation analytique dans la lignée de Condillac et Helvétius selon la formule « Observer sans cesse nos sensations et leurs liaisons ».

### *B – La recherche de la meilleure société possible.*

Ce trajet philosophique impressionnant, et sans équivalent à notre connaissance dans sa génération de révolutionnaires, aboutit à la rédaction, en

---

<sup>15</sup> Voir la note 52 de l'édition du *Grand Cahier métaphysique*, *ibid.*

<sup>16</sup> *De la certitude des connaissances humaines*, Londres, 1741. A propos de cet ouvrage, Sieyès fait une remarque tout à fait intéressante dans la page 40 du manuscrit A de ses Bibliographies sur la conscience du futur du moi : « Ce livre a quelque chose de plus /.../ ; ainsi je me conseille de l'acheter, oui je me conseille, car il est démontré que je ne puis être deux instants le même si je me prends dans le total à l'égard du sentiment particulier que j'ai à présent sur ce livre. Je ne serai plus le même dès que je ne serai plus *consciens* de cet oubli et cet oubli n'arrivera-t-il pas que trop souvent ? Moi actuel a-t-il tort de conseiller moi futur ? ».

1773-1774, d'un manuscrit conséquent, le *Grand Cahier métaphysique*, que nous venons de publier. Commentant Bonnet et surtout Condillac, Sieyès invente alors la position d'un « spectateur philosophe », seul apte à décrire « l'ordre des sensations et des connaissances », sur la base de la fiction de la statue d'abord limitée au sens de l'odorat. Il propose ainsi de façon particulièrement novatrice une métaphysique du moi et de son activité, au fondement de toute connaissance humaine<sup>17</sup>. Une note éparsée de 1773 intitulée *moi* souligne l'importance de cette notion chez Sieyès, et marque la rupture de sa métaphysique de l'action du moi avec « la métaphysique scolastique », au titre de la prospection de son contenu en tant que « métaphysique politique ».

C'est pourquoi, au cours des années 1770, Sieyès, à côté de ses « recherches importantes sur la marche égarée de l'esprit humain en philosophie, sur la métaphysique du langage et les méthodes intellectuelles »<sup>18</sup>, multiplie ses lectures des économistes, en particulier les Physiocrates. Il annote également Adam Smith. Nous avons conservé la plupart des manuscrits de cette période. Les notes de lecture sur Quesnay, Baudeau, Le Mercier de la Rivière, Turgot, etc. aboutissent à la rédaction des trois premiers cahiers des *Delineamens politiques* (1774-1776) et des *Lettres aux économistes sur leur système de politique et de morale* (1775)<sup>19</sup>. Il s'agit alors d'appréhender l'homme comme « être à besoins » non pas dans sa réalité passive de simple « homme économique », mais dans le mouvement traduit dans l'activité individuelle, en particulier le travail.

A partir d'une « économie politique » de nature anthropologique, donc sur la base d'une philosophie du moi, Sieyès parcourt dans les années 1780 le trajet de l'individu empirique, attesté au sein de l'ordre social, à la figure fondatrice de l'individu-nation<sup>20</sup>. Cette démarche, si spécifique du libéralisme politique, prend appui sur une critique radicale des économistes « libéraux », que nous appelons aussi les Physiocrates, dans la mesure où Sieyès s'efforce de prendre ses distances avec leur philosophie de l'évidence, de se dissocier de leur refus de la liberté métaphysique et de récuser leur réduction du politique au despotisme légal<sup>21</sup>.

---

<sup>17</sup> Pour plus de précisions, voir la première partie, intitulée *Le « spectateur philosophie » et la métaphysique du moi (les années 1770)*, de notre ouvrage sur *Sieyès et l'ordre de la langue*, *op. cit.*

<sup>18</sup> *Notice, op. cit.*, p. 10.

<sup>19</sup> Ces manuscrits ont été publiés dans *Des Manuscrits de Sieyès, op. cit.*

<sup>20</sup> Voir la deuxième partie, intitulée *La formation de l'individu-nation dans l'ordre social*, de notre ouvrage sur *Sieyès et l'ordre de la langue, op. cit.*

<sup>21</sup> A ce titre, nous critiquons la démarche des chercheurs qui considèrent la pensée de Sieyès comme un héritage de celle des Physiocrates, en particulier Reinhard Bach dans « La

Une caractérisation multiforme de ce que doit être le meilleur ordre possible de société se met alors en place à l'horizon de la politique: elle prend la forme d'un ensemble de *traités* à rédiger, ou de *tableaux analytiques* à élaborer, qui seront sans cesse réélaborés au cours des années 1780 et 1790.

Il est d'abord question d'un « traité des lois d'une société » où se déploie la manière d'être d'un corps d'individus réunis en société jusque dans une manière de penser propre à « la science de l'état de société », ou « science de l'ordre social », en passant par la manière d'agir qui désigne « le mouvement général de la société ». Au sommet de l'ordre social se présente alors la figure du législateur (« la législation seule domine et oblige le citoyen ») qui est l'interprète du fait que « la volonté du peuple est toujours en action ». Cette figure normative (le législateur est garant de la règle de la loi) nécessite pour exister la formation d'une « classe politique » dans le concert des classes issues de la production des richesses et de la division des travaux, principalement « les classes productrices des richesses », « les classes communicatrices des richesses », et bien sûr « la classe politique » qui assure « les travaux de la souveraineté ». Elle repositionne la figure du roi qui demeure le représentant de la Nation, mais au seul titre des services qu'il assure dans le respect de la loi.

Alors s'associe au « traité d'économie politique », qui concerne « l'art d'établir les meilleurs rapports politiques avec les moyens les plus simples », un « Traité de la liberté politique », dont les partitions, reformulés à plusieurs reprises, établissent le lien avec la liberté métaphysique, donc irréductible, de l'individu dans la mesure où « la liberté a précédé la science dans l'espèce humaine ». Du spectateur philosophe au législateur se met enfin en place un « art social » dont Sieyès revendique l'invention comme tant d'autres éléments de la nouvelle (langue) politique.

Le plus remarquable, il est vrai, au cours des années 1780 consiste dans l'intense activité néologique qui caractérise les notes manuscrites éparses, comme s'il convenait de faire une pause lexicale avant de prendre la mesure, avec les événements révolutionnaires, de la cohérence du nouveau système de l'unité organisée que Sieyès propose aux Français dans le cadre de la représentation politique.

De cette intense activité néologique, nous retiendrons, dans la lignée de la réflexion sur la société, l'invention de *sociologie* et de *socialisme* dans une même page manuscrite<sup>22</sup>, termes destinés à un avenir prestigieux mais qui resteront dans le silence du manuscrit jusqu'à leur émergence dans l'imprimé au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, donc dans des contextes fort différents. A vrai dire, il s'agit pour Sieyès, explorant toutes les possibilités

---

démocratie purgée de tous ses inconvénients », dossier sur *Les libéralismes au regard de l'histoire* avec une présentation de Jacques Guilhaumou, *Actuel Marx*, N°32, 2002.

<sup>22</sup> *Archives Nationales*, 284 AP 3 d. 1 (3).



néologiques à partir de la racine latine *socius*, de circonscrire l'univers lexical proche de l'expression finale, *l'art social*. *Sociologie* apparaît en tête d'une énumération « De la sociologie, socionomie, socialcratie, légicratie » qui nous renvoie au trajet de la société au législateur. Un tableau analytique situe alors *sociologie* du côté des « rapports sociaux » par proximité avec l'histoire et par différence avec la *sociocratie* ou *art social*, réitérant là encore la distinction entre l'état de société et l'art du législateur. Quant à *socialisme*, il apparaît à deux reprises dans l'expression de « traité de socialisme », d'abord par différenciation, dans un tableau analytique, avec « traité d'associalité », puis dans une définition « du but que se propose l'homme en société et des moyens d'y parvenir », traité qui se rapproche donc au plus près de l'art social.

En fin de compte, les premières pages de la *Notice* se présentent comme « un récit purement historique » d'une jeunesse « séquestrée de toute société humaine raisonnable » par le choix parental de destiner le jeune Sieyès à l'état ecclésiastique. Ainsi sa jeunesse est très marquée par la mélancolie de « l'homme de cabinet ».

Sieyès gardera de cette période studieuse de sa vie une « qualité dominante de son esprit », « la passion du vrai », « l'amour du vrai et du juste », à l'encontre du « parlage oblique de la société ». Mais cette quête inaugurale de la vérité, destinée à devenir une valeur référentielle pour l'ensemble de sa vie, ne nous dit pas, dans la présente narration, quel est ce *quelqu'un* qui précède le récit proprement dit et qui permet de produire un sujet Sieyès épris de vérité.

C'est donc là où nous avons fait intervenir, pour une première fois, des sujets cognitifs présents dans l'archive personnelle de Sieyès. Du *Cahier métaphysique* aux *Délinéaments politiques*, manuscrits des années 1770, il s'agit de deux figures complémentaires, « le philosophe spectateur » et « le législateur ». La première figure du « spectateur philosophe », ou « métaphysicien », se déploie dans « l'ordre du moi » au titre du processus de schématisation des données sensibles par l'analyse abstraite. Détentriche d'une « langue abstraite » adéquate au développement de nos connaissances, elle s'appuie sur la fiction cognitive de la statue, présentée par Condillac dans le *Traité des sensations* (1754)<sup>23</sup>. Elle permet ainsi d'accéder à la compréhension de la formation du moi par la reconstitution de la genèse des sensations, actions et connaissances. Par la suite, « le travail du métaphysicien » permet à « l'observateur philosophe expérimenté » de délibérer sur la détermination finale de l'homme en s'appuyant sur sa liberté et sa volonté, en caractérisant ses actes de liberté. Figure majeure

---

<sup>23</sup> « En suivant le plan de Condillac, il y a deux suites d'opérations à décrire, celle de toutes les sensations, de toutes les actions et acquisitions quelconques qu'un spectateur philosophe reconnaît être contenues dans les différentes étapes par où l'on fait passer la statue. Et en deuxième lieu, la liste des connaissances que la statue acquerra », *Grand cahier métaphysique*, sur Condillac, *Des Manuscrits de Sieyès*, op. cit. , p. 85.

dans l'ordre métaphysique, le « spectateur philosophe » met en place toute une série d'instructions, sous la forme d'instruments adéquats à la recherche de la vérité, qui ouvre la possibilité à la seconde figure, « le législateur », de penser les combinaisons de l'ordre social. Détenteur de « l'art social », « le législateur éclaire sur le but de toutes vos recherches, le bonheur et vous en procure la jouissance »<sup>24</sup> par l'accès aux moyens susceptibles de réaliser les besoins humains.

Ainsi, tandis que la jeunesse d'un Sieyès cloîtré en vue de l'état ecclésiastique que ses parents lui impose, est plutôt malheureuse, la jouissance « heureuse » de la vérité dont il nous fait part relève d'un processus de reconnaissance et d'identification dont la présente narration nous donne les effets, mais non le référent. C'est donc bien dans ses manuscrits que nous trouvons les sujets cognitifs susceptibles d'explicitier le premier « intervalle » de sa vie, dix années studieuses au nom de « l'amour du vrai »

La notion d'intervalle intervient ici dans sa signification rousseauiste<sup>25</sup>: si la distance imposée par rapport à « ses goûts naturels » est productrice de malheur pour le jeune Sieyès, elle est aussi, par effet compensateur, ce qui lui permet de progresser plus vite vers la vérité que ceux qui sont pris dans « le parlage de la société », et donc de penser, dans le silence du cabinet, les moyens du bonheur. Ce premier espacement produit paradoxalement une situation « heureuse » concrétisée par la présence initiale des figures du philosophe et du législateur; il est à l'origine même de « l'art social », art de produire le maximum d'effets avec le minimum de moyens, que Sieyès fut tenté de désigner un temps par le néologisme de socialisme, nous l'avons vu<sup>26</sup>.

D'une part, le déficit d'énergie mondaine, dans la jeunesse de Sieyès, se retourne donc en un surcroît d'énergie intellectuelle, d'imagination créatrice qui permet de dégager un espace intellectuel où la construction abstraite du concept par la médiation de l'image de la diversité du sensible s'avère particulièrement efficace. D'autre part alors que le terme de sociologie formule la science des rapports sociaux, celui de socialisme désigne la science politique proprement dite. Mais se rapprochant, à la veille de la Révolution française, de Condorcet<sup>27</sup> ou d'autres partisans de l'art social, Sieyès préfère s'en tenir à cette expression

---

<sup>24</sup> *Grand cahier métaphysique, Des Manuscrits de Sieyès, id.*, p. 98.

<sup>25</sup> D'après Jacques Derrida dans *De la grammatologie*, Paris, Les Editions de Minuit, 1967.

<sup>26</sup> Voir également l'étude de Sonia Branca et Jacques Guilhaumou dans « De 'société' à 'socialisme' (Sieyès): l'invention néologique et son contexte discursif. Essai de colinguisme appliqué », *Langage & Société*, N°83-84, mars-juin 1998.

<sup>27</sup> Voir Keith Baker, *Condorcet. Raison et politique*, Paris, Hermann, 1988, et notre article « Sieyès et Condorcet: une amitié intellectuelle », *Condorcet, homme des Lumières et de la Révolution*, Saint-Cloud, ENSEditions, 1997.

fédératrice de son petit groupe d'amis intellectuels qu'il commence à côtoyer dans les années 1780 non seulement à Paris, mais aussi à Chartres où il exerce sa fonction d'administrateur ecclésiastique.

## **II – Au centre de la naissance de la nation française, la figure de l'écrivain patriote.**

### *A – La religion autrement.*

Sieyès est membre du clergé de France. Cependant la *Notice* précise qu'il n'a jamais voulu exercer le ministère ecclésiastique (« Jamais il n'a prêché, jamais il n'a confessé »), donc qu'il s'est contenté d'exercer la fonction d'« ecclésiastique administratif ». De fait, l'essentiel de sa carrière ecclésiastique avant la Révolution française s'est déroulé au sein de l'église de Chartres - sous la protection de l'évêque, Monseigneur de Lubersac - où il occupe successivement les fonctions de vicaire-général, de chanoine, et de chancelier. A vrai dire, ses séjours à Chartres sont de courte durée, l'essentiel de son temps, il le passe à Paris. D'autant plus qu'il est nommé par son diocèse en 1786 conseiller-commissaire à la Chambre supérieure du Clergé de France tenue à Paris.

La *Notice* ajoute qu'il s'est toujours efforcé de se défaire « de toutes espèces d'idées et de sentiments superstitieux » par ses réflexions et la lecture de bons livres. A ce titre, il croit être plein d'un « sentiment douloureux » par « l'immense opposition de son état à ses sentiments » dans une situation où il était marqué par « la part d'une superstition » qui n'était pas son ouvrage. Et d'ajouter non sans quelque véhémence : « Ce crime se commettait au nom de la Divinité, comme si Dieu avait besoin du service des hommes, comme s'il pouvait désirer qu'on lui montât sa maison, son sérail, ainsi qu'aux rois de la terre ! »<sup>28</sup>. Faut-il voir dans cette déclaration tardive un effet du contexte révolutionnaire ? De fait, nous disposons d'un très beau manuscrit, encore inédit et que l'on peut dater des années 1780, *sur Dieu ultramètre et sur la fibre religieuse de l'homme*<sup>29</sup> qui précise la position de l'abbé Sieyès sur la religion. Ce manuscrit se présente sous la forme de questions et de réponses, la première question s'avérant très directe « Etes-vous athée ? » : elle donne la mesure du soupçon qui pèse sur l'abbé Sieyès dès l'exercice de son ministère.

---

<sup>28</sup> *Notice, op. cit.*, p. 13.

<sup>29</sup> 284 AP 2 d. 3 (6). Nous en faisons une courte présentation, avec des extraits, dans « Fragments d'un discours sur Dieu. Sieyès et la religion », *Mélanges Michel Vovelle*, Publications de l'Université de Provence, 1997.

La réponse contourne cette question de théologie naturelle en s'interrogeant sur la réalité du nom de Dieu. Nier l'existence de l'idée de Dieu n'a aucun sens, si l'on part de la réalité première, « je ne suis qu'un homme », et de son développement « Je me suis donc fait le centre universel de toutes nos méditations ». Sieyès précise ainsi « Je suis donc revenu auprès de l'homme comme centre où toute philosophie doit aboutir, comme au foyer d'où part toute activité humaine. Les besoins de l'homme, tout est là ». A ce titre, l'homme s'ouvre à la connaissance de la nature en autant de cercles concentriques, selon le développement progressif de ses facultés, de leur emprise sur le monde réel. Il existe alors toujours, au-delà du dernier cercle « réel pour moi », une perfectibilité que je peux faire reculer, mais jamais épuiser. N'ayant donc aucune « idée positive ou réelle de Dieu », il existe bien « l'au-delà véritable », sans fond, incogniscible, qu'il vaut mieux désigner par « le nom d'ultramètre », signifiant l'au-delà de la nature humaine, précise Sieyès. L'idée d'ultramètre permet non seulement le maintien perpétuel de « l'idée d'une réalité future à découvrir », d'un moi futur, mais elle répond d'abord au besoin d'espérance de l'homme, sentiment qui devient un besoin réel par le fait de l'imagination : « Ce n'est pas l'ultramètre abstrait qu'il voit, il est devant son auteur, son père, son ami, l'auteur de tout, à qui il doit tout, qui peut tout en sa faveur ».

Sieyès se situe ainsi, en matière de religion, dans l'ordre de la réalité des sentiments de l'homme, et non dans l'ordre des vérités, dans l'ordre des besoins, base de l'ordre social. Et il en conclut que « la nécessité de l'idée de Dieu est réelle pour l'homme dans l'ordre de ses besoins /.../ Dieu sera le dernier besoin de l'homme ». Il instaure ainsi, auprès du philosophe, du législateur et de l'homme tout court, un « grand juge » qui préside « un tribunal de raison et d'équité surhumaine », « main inconnue et secourable » que l'on ne peut connaître, mais qui est « par nous cru et senti ». Ainsi l'idée de Dieu ultramètre n'est pas sans lien avec le principe de la main invisible, métaphore de tradition anglo-écossaise, qui nous renvoie à de l'invisible, de l'inconnu au sein même de ce qui fait la réalité de l'homme, ses besoins, et plus largement au principe leibnizien de l'harmonie préétablie. Ainsi se précise le passage d'une Théodicée à une Sociodicée<sup>30</sup> où le but de la science de l'ordre social, désignée un temps par le terme de sociologie, est de tirer de l'inconnu sur la base des besoins humains de nouvelles réalités en les installant dans des cercles connus, mais en présupposant toujours l'idée d'une réalité à découvrir, donc une part d'invisibilité fondée en réalité sur le besoin de Dieu. Au cours des années 1780, le système en construction de Sieyès associe désormais intimement réflexion métaphysique et analyse sociologique dans la question et la réponse suivante :

---

<sup>30</sup> Voir l'importance de ce passage pour comprendre la naissance de la tradition sociologique dans Claude Gautier, *L'invention de la société civile. Lectures anglo-écossaises (Mandeville, Smith, Ferguson)*, Paris, PUF, 1993, en particulier les pages 254 et suivantes.

« N'est-il pas bon de chercher toujours Dieu ? », « Je dis : l'ultramètre ou Dieu appartient aux besoins de l'homme ».

Cependant Sieyès termine sa réflexion sur l'idée de Dieu par une violente attaque contre l'existence du clergé en tant que corporation : « plus de dogmes, plus de théologie, plus de raisonnements religieux » s'exclame-t-il. Seules doivent se maintenir, au titre de la nécessité du sentiment religieux, des « maisons de réunion, sous les auspices du père commun », où l'on peut « consulter ses besoins et les recommander à l'ultramètre », mais sans aucun lien entre elles. Aux « prêtres imposteurs » succèdent alors les « apôtres de la vérité », essentiellement le philosophe, le législateur, et d'autres hommes aptes à introduire l'idée d'ultramètre comme « action médiate » dans la quête du secours mutuel. Nul clergé, aussi proche soit-il de l'idée de liberté, ne peut, selon lui, en remplacer un autre.

Donc, à la différence des prêtres patriotes, réunis autour de la forte personnalité de l'abbé Grégoire<sup>31</sup>, qui verront en 1789 dans la Révolution une révélation de la puissance divine, Sieyès n'envisage pas l'émergence d'une figure de « pasteur patriote » apte à permettre le déchiffrement divin de l'événement révolutionnaire. Il en reste à la contribution du législateur-philosophe, et en fin de compte de l'individu lui-même, au « mouvement sentimental vers l'ultramètre ». « Dieu est hétérogène à l'ordre des vérités ». S'il convient à la veille de la Révolution française de mettre en valeur une nouvelle figure de médiateur, de passeur entre les vérités métaphysiques et la nouvelle politique, c'est, au-delà de sa fonction d'administrateur, du côté de « l'écrivain patriote » que Sieyès se tourne.

*B- Pour une métaphysique politique : la promotion des vérités pratiques en politique.*

Plutôt malheureux – nous comprenons pourquoi – dans l'état ecclésiastique, Sieyès se forge, selon la *Notice*, « une réputation pour ses connaissances administratives ». C'est ainsi qu'il est nommé, par le roi et sur recommandation de son évêque, à l'Assemblée provinciale de l'Orléanais en 1787 au sein de laquelle il fait partie de son organe permanent, « la commission intermédiaire ». Non seulement Sieyès côtoyait à Chartres, comme l'a montré Michel Vovelle<sup>32</sup>, de futurs révolutionnaires, mais il disposait alors de ses entrées dans le monde des salons parisiens et d'amis parmi des membres du Parlement « qui, à cette époque, ont servi la patrie » ajoute la *Notice*. Il fait ainsi sa première expérience

---

<sup>31</sup> Rita Hermon-Belot, *L'abbé Grégoire. La politique de la vérité*, Paris, Seuil, 2000.

<sup>32</sup> « Comment une ville entre en politique : individus, forces collectives et groupes d'influence à Chartres à la veille des Etats Généraux (où l'on voit passer Brissot, Pétion, Chasles, Sieyès et quelques autres... », *Mélanges offerts à Daniel Ligou*, Paris, Honoré Champion, 1998.

politique de futur député de l'Assemblée Constituante plus du fait des liens qu'il tisse avec de futurs dirigeants que d'une prise de conscience politique déjà menée à terme dans le silence du cabinet d'études<sup>33</sup>.

L'avancée de sa réflexion lui confère d'abord dès 1788 une position de leader d'opinion, plus que de leader politique, dirions-nous aujourd'hui. Sieyès croit avoir introduit une rupture conceptuelle dans la culture politique, certes dans la solitude d'une réflexion personnelle, avant même la réunion des Etats Généraux. Il juge donc utile et nécessaire d'aborder « la question politique », à travers la publication successive de trois brochures, d'abord les *Vues sur les moyens d'exécution dont les Représentants de la France pourront disposer en 1789*, puis un *Essai sur les privilèges* et bien sûr *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?* dans un but bien particulier, permettre la traduction de sa « métaphysique politique » dans un nouveau sens commun de la politique. Mais Sieyès ne se faisait guère d'illusion en la matière, en particulier sur la diffusion de ses publications – c'est, à vrai dire, le seul moment de son parcours intellectuel où il publie des ouvrages – au point même qu'il rédige un compte rendu, demeuré manuscrit, sur *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?* au nom d'un recenseur fictif (« Je viens de lire l'ouvrage intitulé..., Enfin, je rencontre un auteur qui m'a donné des principes »), sans doute pour un journal au cas où son ouvrage passerait inaperçu dans la masse des libelles et brochures de l'époque.

Sieyès se trompe : le succès de *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?*, réédité à quatre reprises en 1789, fut considérable. Ce triomphe éditorial lui ouvre la porte de diverses sociétés ou clubs formés à Paris où chacun peut « aviser aux moyens de se préparer pour les prochains Etats-Généraux », mais Sieyès émet de fortes réserves, dans sa *Notice*, sur sa participation à cette nouvelle sociabilité politique au titre du peu d'intérêt qu'il éprouve pour la création d'un « parti d'opposition » à un moment où la cour demeure toute puissante, même s'il lui reconnaît un rôle important dans la diffusion des brochures patriotes, et en particulier les siennes. Ce qui l'intéresse d'abord, c'est de faire connaître les principes et les vérités de sa « métaphysique politique », puis de trouver un espace légitime pour les « mettre en pratique ». C'est pourquoi il endosse d'abord le costume de l'écrivain patriote, puis se fait élire comme représentant du Tiers-Etat à Paris en vue de la réunion des Etats Généraux, à la stupéfaction de ses protecteurs qui voit dans cette attitude une trahison de la cause des « curés patriotes » de son ordre. Ses positions sur la religion, que nous avons évoquées, et aussi le refus des curés de l'élire expliquent son choix.

---

<sup>33</sup> A ce titre, Sieyès contribue, certes sans commune mesure avec le poids des événements de 1789, à permettre aux députés de la Constituante de devenir révolutionnaires. Sur la force des événements, voir Timothy Tackett, *Par la volonté du peuple. Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires*, Paris, Albin Michel, 1997 Et sur un exemple précis de « contagion », voir Hervé Leuwers, *Un juriste en politique. Merlin de Douai (1754-1838)*, Artois Presses Université, 1996.

Mais plus fondamentalement seul le Tiers-Etat est apte à constituer le « tout de la Nation », ne cesse-t-il de répéter dans ses écrits. Le début fameux de *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?* (« Qu'est-ce que le Tiers Etat ? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande-t-il ? A devenir quelque chose ») nous rappelle fort opportunément que l'objectif de Sieyès est de redonner au Tiers Etat son estime de soi par son identification à la nation (« le tiers n'est point le tiers, c'est la nation »), et conjointement par l'accès des citoyens à la dignité nationale des patriotes (« Les citoyens patriotes voient enfin le moment arrivé pour nous de devenir une Nation »).

En tant qu'écrivain patriote, Sieyès ne se considère donc pas, dans son compte rendu de *Qu'est-ce que le Tiers-Etat ?*, comme « un écrivain de circonstance » : « il est des hommes studieux qui s'occupent en silence, depuis des années, de la grande morale sociale, ceux là sans doute, il faut les inviter à nous donner, enfin, le fruit de leur travail ». Il se situe ainsi d'emblée au-dessus de la plupart des écrivains de sa génération, ce que certains, en particulier Mirabeau et Condorcet, lui concéderont en le qualifiant de génie. Il dissocie l'écrivain patriote de l'administrateur qu'il a été un temps, ce dernier suivant le meilleur chemin pour arriver à son but, sans trop se préoccuper de « suivre une bonne théorie ». Il définit ainsi ses nouvelles tâches :

« J'exige deux qualités dans l'écrivain patriote. Qu'il dise la vérité sans dissimulation, et qu'il ne se contente pas de l'appuyer sur son sentir, sur ses droits, mais qu'il la fonde sur les principes de la science morale et politique. Après cela, ceux qui sont à la tête des affaires se conduiront plus ou moins bien, plus ou moins aveuglément. Ce n'est plus l'affaire de l'écrivain. Son rôle est fini. Il a bien mérité de la patrie à sa manière, ce n'est pas sa faute, si l'on ne veut pas profiter de cette théorie dont le mot seul fait tant de peur aux esprits faibles et aux ignorants ».

Rôle éphémère donc que celui de l'écrivain patriote, mais de quelle importance ! En présentant le fruit des veilles du « philosophe de cabinet » - notre fameux « philosophe spectateur » - il prépare le terrain au législateur qui ne peut en effet se passer du « travail du métaphysicien » lorsqu'il découvre et vérifie les instruments de son art social. Des effets spectaculaires de son activité d'écrivain patriote, Sieyès en dresse un bilan éloquent dans son *Préliminaire de la Constitution française*, tout en mettant l'accent sur les obstacles qui se présentent, et qui se présenteront tout au long de sa vie, à cause de sa réputation de métaphysicien.

« La métaphysique, tel est le nom dont la multitude qualifie les vérités les plus utiles, jusqu'au moment où bon gré, mal gré, elles se font jour dans toutes les classes des citoyens »<sup>34</sup>. Au départ, les notions les plus triviales pour les

---

<sup>34</sup> *Préliminaire de la Constitution Française – Reconnaissance et expositions raisonnée des Droits de l'Homme et du Citoyen*, 1789, in *Œuvres*, volume 2, d. 9, op. cit., p. 5. Sieyès participe bien sûr au débat sur la Déclaration des droits, mais il ne s'inscrit pas dans la tradition contractualiste (Rousseau) comme beaucoup de patriotes du côté gauche, il rapporte seulement l'exposition des droits à « la reconnaissance des fins et des moyens de l'état social,

« chercheurs de vérité » sont considérées comme de la métaphysique, puis « elles ont grossi la masse des idées communes, et ne sont plus que du bon sens pour tout le monde », elles deviennent des « principes certains ». Ainsi la *Constitution Nationale* à donner à la France, le *Pouvoir législatif* appartenant aux *Représentants de la nation*, sa distinction avec le *Pouvoir constituant*, le *Tiers-Etat* équivalent de la Nation, l'idée de *Déclaration des droits*, toutes ces expressions, « c'était de la métaphysique » lorsque Sieyès les promeut au premier plan de la scène politique. Le rôle de l'écrivain patriote consiste alors à présenter de telles vérités, tout particulièrement « en revêtant d'une image les notions abstraites » : les métaphores organicistes<sup>35</sup>, si diverses dans les textes publiés, sont là en tant que discours imaginaire susceptible de nous faire comprendre la pensée abstraite des principes (« rien n'est plus métaphysique qu'un principe »).

Des vérités pratiques, et reconnues à partir de la métaphysique politique de Sieyès, la plus importante est sans nul doute située au moment de l'heureuse adéquation entre la pensée de Sieyès et la Révolution de 1789, « quand on a prononcé le nom d'Assemblée Nationale » précise la *Notice*. Elle marque l'accès de Sieyès à la figure de législateur philosophe par un acte fondateur du nouveau système représentatif. Le 16 juin 1789, Sieyès propose aux députés des Etats Généraux de prendre le titre d'Assemblée nationale, permettant ainsi la mise en activité instituante, et donc permanente, du nouveau corps des représentants. Sa motion est acquise à la majorité des voix<sup>36</sup>. En imposant la dénomination d'Assemblée Nationale, Sieyès promeut non seulement la distinction novatrice entre le pouvoir constituant et le pouvoir législatif, mais il crée aussi le nom de l'institution dominante du système représentatif par un processus colingue associant, dans cette dénomination en français, le latin « natio » et l'anglais « (House of) commons », marque une nouvelle fois de l'importance accordée à la langue. A vrai dire, Sieyès n'oublie pas de nous dire qu'il invente ainsi une « nouvelle langue politique ». Mais c'est de l'abus des termes de cette langue que proviennent ces principaux déboires tout au long de son parcours révolutionnaire de législateur philosophe<sup>37</sup>.

---

puisés dans la nature de l'homme, dans ses besoins et des moyens » (manuscrit), s'intéressant donc à l'extension du droit naturel, sans rupture contractualiste, jusqu'à l'affirmation de la prééminence de la liberté représentative.

<sup>35</sup> Le réseau de ces métaphores du grand corps des citoyens a été minutieusement décrit par Antoine De Baecque dans *Le corps de l'histoire. Métaphores et politique (1770-1800)*, Paris, Calmann-Lévy, 1993.

<sup>36</sup> Nous avons décrit le contexte politique et discursif de cet événement fondateur dans chapitre II (« La naissance d'une nation ») de notre ouvrage sur *L'avènement des porte-parole de la République (1789-1792)*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1998.

<sup>37</sup> Voir sur ce point, que nous abordons succinctement, la troisième partie de notre ouvrage sur *Sieyès et l'ordre de la langue*, *op. cit.*



En fin de compte, avec l'accélération des événements à la fin des années 1780 se concrétise le trajet de la mécanique sociale propre à ce que doit être une société politique, proposée par Sieyès, à la « question politique » devenue centrale pour le Français en 1789. La mise en pratique des principes énoncés initialement par Sieyès a décuplé la production conceptuelle au point de préfigurer le « système de l'unité organisée » des Français particulièrement expressif de « l'histoire de la Révolution ». De fait, Sieyès invente des éléments de ce système, par l'intégration de notions-concepts comme *nation*, *loi*, *révolution*, *peuple*, etc. dans sa narration et surtout par la nomination de l'Assemblée Nationale, élément princeps du principe constituant.

De ce premier intervalle « public » de sa « carrière politique », vécu sur le mode d'une fulgurance et succédant à l'intervalle « naturel » du retrait inventif de l'homme de cabinet, nous retiendrons le tableau analytique ci-après. Certes, tant il est vrai que « les tableaux analytiques » de Sieyès « ne peuvent être que pour lui », celui-ci est de notre fait, tout en conservant « l'esprit de Sieyès ». Il s'agit bien d'y « mettre en pratique les principes qui l'avaient fait connaître » par le fait même de la Révolution. Le personnage central de cette manifestation exemplaire du génie politique n'est autre que le troisième sujet cognitif que nous rencontrons sur notre chemin, l'écrivain patriote. Présent tout à la fois dans l'archive personnelle et les publications, abondantes en 1788-1789, de Sieyès, l'écrivain patriote prépare la mutation du coupe métaphysicien/législateur de sa valeur initiale de pensée à une réalité tout aussi réflexive, mais intégrée dans l'espace de la nouvelle pratique d'assemblée. En disant la vérité sur la base des « principes de la science morale et politique », l'écrivain patriote fait bien passer les mots de la métaphysique dans le sens commun, inventant ainsi « la métaphysique politique » et sa manifestation la plus exemplaire, « la nouvelle langue politique ». Le présent tableau donne une vision d'ensemble d'une telle radicalité de 1789.

---

A rajouter le tableau

### III – Les écueils de l’activité révolutionnaire du législateur philosophe.

#### A- De la parole heureuse au malheur des mots.

Désormais, Sieyès ne conçoit d’autre action révolutionnaire qu’au titre de son inscription à l’horizon du lien intime entre le législateur et le philosophe.

Au philosophe, il revient de découvrir les principes et d’en marquer le but, le bonheur au sein de la meilleure possible des sociétés : « il doit être arrivé au terme sans quoi il ne pourrait garantir que c’est véritablement le chemin qui y mène »<sup>38</sup>. Au législateur, il convient, le but ainsi éclairé, de procurer aux citoyens les moyens d’en jouir grâce à l’art social en tant qu’art de bien organiser les combinaisons savantes. Le législateur est bien « tout pensée » : « il conçoit et réalise dans son esprit l’ensemble et les détails de l’ordre social ». Et il faut alors se tourner vers l’administrateur, et plus spécifiquement vers le pouvoir exécutif pour trouver le « tout action » sous la dépendance du pouvoir législatif.

Ainsi, tout à sa vocation première, « Sieyès parla avec succès à l’Assemblée Nationale » en 1789, précise sa *Notice*. En témoignent aussi ses nombreuses opinions, projets de loi et observations imprimées tout au long des années 1789 et 1790<sup>39</sup>. Il peut donc affirmer à juste titre avoir eu « une part plus ou moins considérable dans les grands travaux et les questions importantes qui ont occupé l’Assemblée ». En est-il plus heureux dans sa vie politique ? A vrai dire, appartenant au groupe des « auteurs des deux premiers mois de la révolution (qui) restèrent indépendants, en petit nombre, et avec peu de crédits », donc par qui « la révolution s’était faite », ajoute la *Notice*, il se heurte de plus en plus à l’intrigue, à la calomnie, à la corruption, au machiavélisme dominant de ceux qui prirent tardivement « le nom de révolutionnaires »<sup>40</sup>. Il devient la cible des partis tout au long de son parcours révolutionnaire. D’abord qualifié d’*aristocrate*, « le nom de Sieyès », qui avait « le malheur d’être connu dans la Révolution », est associé successivement aux désignants de *modéré*, *contre-révolutionnaire*, *ennemi du peuple*, *républicain régicide*, etc. , sans pour autant perdre sa réputation usuelle de *métaphysicien exclusif*.

---

<sup>38</sup> *Qu’est-ce que le Tiers-Etat ?*, p. 122, *Œuvres*, volume 1, *op. cit.*

<sup>39</sup> *Œuvres*, *ibid.*, volume 2.

<sup>40</sup> L’apparition de révolutionnaire, à la différence de révolution, est tardive, ainsi « début 1789, si une *révolution* est possible, un *révolutionnaire* cela n’existe pas », d’après Agnès Steuckardt, « les ennemis selon l’Ami du peuple, ou la catégorisation identitaire par contraste », *Révolutions*, dir. J. Guilhaumou et M.-F. Piguët, *Mots*, N°69, juillet 2002.

Après avoir été dénoncé en ces termes à la tribune du club des Jacobins le 19 juin 1791, Sieyès « est resté complètement étranger à toute action politique » durant la période de l'Assemblée législative où il n'est plus député, nous dit aussi la *Notice*, se contentant d'un rôle administratif en tant que membre du directoire du Département de Paris. Certes il affiche publiquement son mépris pour « les ridicules et chimériques suppositions » dont son nom est l'objet. Mais, dans le silence du manuscrit, il met en garde ses concitoyens dans un texte de 1792 significativement intitulé, « Malheur à nous parce que la politique se vautre dans le langage usuel et n'est pas bornée, comme science à une langue propre »<sup>41</sup>.

Ainsi, la science politique, vérité du système représentatif, ne peut exister sans sa « langue propre » principalement élaborée par le législateur philosophe. Sieyès ne peut comprendre que « le commun peuple » puisse accéder au savoir politique, faute de disposer en son sein des hommes qui ont véritablement le génie scientifique. Il s'éloigne ainsi irrémédiablement des Jacobins, en particulier des robespierristes qui participent à l'élaboration de « la langue du peuple » en adéquation avec les événements où le peuple manifeste sa souveraineté<sup>42</sup>. Il en vient même à écrire dans sa *Notice*, « Malheur à celui qui prêtait l'oreille aux conversations, aux groupes, aux divers orateurs ». La langue politique des révolutionnaires lui devient totalement inaudible, désormais enfermé qu'il est, une fois élu à la Convention en septembre 1792, dans l'enceinte de l'Assemblée Nationale.

On ne voit ainsi, dans les propos de la *Notice* sur cette période, que « prostitution » des notions fondatrices de la Révolution de *liberté* et d'*égalité*, abus de *peuple*, *révolution* et *révolutionnaires*, au point qu'il impute aux jacobins la parole suivante « rien n'est révolutionnaire comme le malheur », lui qui ne veut exister politiquement que pour le bonheur des hommes. On lui prête, durant cette période, la formule « J'ai vécu » face aux excès de la Terreur. Lui-même précise dans sa *Notice* qu'il devient un « spectateur interdit » face à « cet horrible tableau ». « Que faire dans une telle nuit ? Attendre le jour » ajoute-t-il. A vrai dire, il ne peut renoncer totalement à son activité de législateur - il participe ainsi un temps à l'organisation d'un nouvel établissement d'instruction publique - , mais il s'isole de ses collègues, par le fait, précise la *Notice*, de « se circonscrire dans la sphère la plus étroite de ses devoirs », et n'écrit plus guère.

Ainsi, dans les intervalles propres au début de sa « carrière politique » à l'Assemblée, la distance se creuse, d'abord avec le moment fatidique de sa

---

<sup>41</sup> *Des Manuscrits de Sieyès, op. cit.*, p. 454.

<sup>42</sup> Nous décrivons le processus de formation de « la langue du peuple » par les Jacobins dans notre ouvrage *La langue politique et la Révolution française*, Paris, Meridiens/Klincksieck, 1989.

dénonciation à la tribune du club des Jacobins, en juin 1791, puis, une fois « étranger » à la politique, sa dénonciation comme « ennemi du peuple », qui tend à le rendre « suspect » en l'an II alors qu'il a été élu député à la Convention en 1793 parce « son nom avait le malheur d'être connu dans la révolution ». « Le nom de Sieyès », son expression même, apparaît donc, dans la *Notice*, au terme du trajet narratif de sa *Vie politique*, c'est-à-dire dans les années 1793-1794, là où le récit ne décrit plus que les effets d'un « langage corrompu » contraignant le vrai législateur au silence.

Sieyès est devenu « le spectateur interdit » de l'« horrible tableau » d'un « faux peuple », né de la volonté de « donner le nom et tous les droits du peuple français au premier attroupement que le hasard ou nos soins formeront au coin de la rue ou ailleurs ». Face aux « maîtres de la convulsion jacobinique » qui disent « nous sommes en révolution » pour ajouter immédiatement « rien n'est révolutionnaire comme le malheur », « le nom de Sieyès » entre en résistance. Les valeurs référentielles attachées à ce nom propre sont mobilisées dans le fil du discours, et d'abord « le nom de Sieyès » lui-même. Il s'agit alors de maintenir, dans le silence, une « conduite constante, uniforme et rectiligne » et de réaffirmer « la force et la pureté de son attachement à ce qu'il a embrassé comme la vérité », précise la *Notice*.

Ainsi, dans un contexte où « l'histoire de la révolution » était à ce point « altérée » qu'elle devient « inconnue », où « l'opinion publique était dans le silence », les effets de langage sont dissociés de leur base cognitive, de leur référent de vérité. La corruption du langage met en danger le nom propre lui-même. Pris malgré lui dans un flux détourné de ses valeurs initiales, le « nom de Sieyès » dispose heureusement de lignes de résistance au sein d'un réel indestructible, la réalité du sujet cognitif que sa « constance » maintient.

Il devient donc urgent d'explicitier, dans une narration qui se fige d'horreur, les sujets cognitifs, seuls éléments dynamiques encore présents. Il est ainsi fait référence, pour la première fois dans le fil de la narration, à « l'idée de ce que doit être un législateur s'élevant au-dessus de la sphère des passions, pesant, sans y prendre part, les intérêts divers, réprimant les uns et conciliant les autres avec équité »<sup>43</sup>. Mais notre « spectateur philosophe », complément indispensable à l'activité du législateur est devenu interdit dans tous les sens du terme: interdit de parole certes en tant que suspect, mais interdit de s'exprimer par lui-même aussi tant le tableau qu'il voit de la corruption de la langue politique le laisse sans voix. Alors que le législateur n'a d'autre but que le bonheur des hommes et s'efforce d'en trouver les moyens avec l'appui du métaphysicien, « le nom de Sieyès » est attesté dans la narration de sa vie au moment où il n'est question que de malheur.

Cependant se préfigure déjà, avec l'appel à la constitution d'une « langue propre » du législateur, distincte du langage usuel, *un sujet cognitif à valeur*

---

<sup>43</sup> *Oeuvres, op. cit.*, volume 3, d. 36, p. 58.

*d'idéal-type* bien qu'excédant les limites chronologiques apparentes de la présente narration de la vie politique de Sieyès, « le philosophe analyste ». Rétrospectivement, rien n'est donc vraiment perdu. Le flux référentiel qui parcourt la narration de la *Vie politique* de Sieyès ne s'épuise pas en fin de parcours, alors que le récit lui-même se termine par la description du tableau figé de la terreur.

A quel titre le mouvement discursif du principe constituant de la politique peut-il encore se maintenir ? Pourquoi le renvoi, deux fois consécutives en cette fin de la *Notice*, à l'expression même du « nom de Sieyès » ? C'est là où l'intervention d'une externalité discursive, dans les termes de la référence, nous semble incontournable. Non seulement, des sujets cognitifs, attestés dans le manuscrit, parcourent de manière référentielle la narration, mais le « malheur » dans lequel sombre le récit, ultime intervalle d'une vie politique remarquable, annonce malgré tout, par la résistance du « nom de Sieyès », l'émergence prochaine, par rapport à la date, sans doute fictive, de juin 1794, d'une nouvelle figure à la fois distincte et synthétique, associant intimement le philosophe et le législateur, « le philosophe analyste »<sup>44</sup>.

En l'an III, Sieyès peut enfin parler « la langue propre » du législateur après « le long intervalle de temps qu'il a fallu à la grande masse des représentants pour rompre ses fers et ceux du peuple français »<sup>45</sup>. La figure majeure du législateur a un nouveau référent, « le philosophe analyste » qui découvre, par l'analyse, et vérifie les instruments dont il dispose, et confère au « nom de Sieyès » une valeur propre de vérité dans tous les mondes possibles.

Certes, dans un contexte intellectuel dominé par les Idéologues<sup>46</sup>, « les philosophes analystes » se caractérisent, au plan méthodologique, par leur recours à la méthode analytique dans la lignée condillacienne. C'est eux qui permettent que la conquête de la vérité soit faite et devienne « le bien commun ». Plus importante encore ils sont le pivot de d'un « truchement philosophique » et d'une « négociation analytique » qui permettent en permanence au législateur de légitimer sa « langue propre ». Le couple législateur/philosophe analyste - simplifions en législateur-philosophe - constitue désormais un *sujet cognitif idéal typique* dans la mesure où il doit réguler, selon Sieyès, l'ensemble des pratiques législatives de la Convention.

Nous entrons alors de plein pied dans un univers de la référence négociée, contractualisée. Ainsi, avec Umberto Eco, « il peut être tentant de voir si la notion de contrat-négociation ne s'applique pas au phénomène de la

---

<sup>44</sup> Voir les deux notes manuscrites intitulées « Philosophes analystes » publiés dans *Des Manuscrits de Sieyès, op. cit.*, p449-451.

<sup>45</sup> *Oeuvres, op. cit.*, volume 3, d. 37, p. 2.

<sup>46</sup> Sieyès n'appartient pas à ce courant doctrinal, même s'il en connaît bien les principaux représentants. Voir, à ce propos, notre ouvrage, *Sieyès et l'ordre de la langue, op. cit.*

référence »<sup>47</sup>. Il s'agirait de considérer les instructions du « philosophe analyste » auprès du législateur en matière de quête d'un langage de vérité comme autant de moyens dont dispose le législateur, dans son « art social », pour identifier le juste référent d'un terme, voire de son propre nom. Le « truchement philosophique » du « philosophe analyste » consiste alors dans sa capacité référentielle à présenter directement la langue adéquate à « la suite des idées », à la « fixer dans la langue » de manière à permettre au législateur d'en user médiatement, avec sa « langue propre », dans sa « négociation analytique » perpétuelle du surplus des besoins exprimés par les Français, donc susceptible d'être pris en compte par les nouvelles lois. Ainsi se précise ce qu'il en est, en fin de parcours, du « véritable métaphysicien politique ».

### *B – Le vain renom du philosophe analyste.*

La chute de Robespierre, le 9 thermidor an II, et surtout le débat sur la Constitution en l'an III permettent à Sieyès de revenir au premier plan de la scène parlementaire et donc de valoriser sa position de philosophe analyste. Il participe de nouveau aux comités et commissions de la Convention, et en sera même le Président du 20 avril au 5 mai 1795. Sieyès est alors considéré comme un oracle constitutionnel par ses contemporains, il est consulté donc par la commission *ad hoc*. Mais il aurait répondu aux membres de la commission qui le consulte, « J'ai étudié profondément ces matières, vous ne m'entendrez pas... Je n'ai rien à vous communiquer ». Il pressent donc de nouveaux obstacles. Il sait que les philosophes analystes, « qui ont pénétré jusqu'à l'autel de la vérité » en employant la méthode analytique ne retirent de leurs efforts pour rendre « leurs succès utiles aux autres » que « le vain renom d'hommes forts, d'esprits supérieurs », qu'ils sont alors considérés comme des « faiseurs de phrases », des « donneurs de conseils niais et inutiles ». De ses collègues, « Aucun d'eux ne dit : il ne voit mieux que nous. Ils disent tous : il voit autrement, donc c'est un homme dangereux, etc. »<sup>48</sup>. Il rend donc compte un temps de son adhésion au « mouvement intellectuel qui résout un problème politique », en l'occurrence l'achèvement de la Constitution, puis choisit le silence face à ces interlocuteurs qui croient voir dans ses interventions le commencement d'une conjuration, d'une trahison.

Lorsqu'il présente, le 2 et 18 thermidor an III, le fruit de ses méditations à la Convention en deux temps, d'abord dans un discours qui sera imprimé sous le titre *Opinion de Sieyès sur plusieurs articles des titres IV et V du projet de constitution*, puis dans une seconde *Opinion de Sieyès sur les attributions et*

---

<sup>47</sup> Kant et l'ornithorynque, Paris, Grasset, 199., p. 285.

<sup>48</sup> *Philosophes analystes comme reçus, Philosophes analystes, Des Manuscrits de Sieyès, op. cit.*, p. 449-451.

*l'organisation du jury constitutionnaire*<sup>49</sup> ses collègues rendent certes hommage au « génie supérieur » de l'inventeur de la Constitution en France, mais rejettent aussi vite son projet à l'unanimité. De son génie, nul ne doute lorsque Sieyès affirme qu' « une idée saine et utile fut établie en 1788, c'est la division du pouvoir constituant et des pouvoirs constitués. Elle comptera parmi les découvertes qui font faire un pas à la science ; elle est due aux Français ». Mais à ce propos sans équivoque, dans la mesure où il dévoile un souci de mettre en évidence son rôle d'inventeur du système français de l'unité organisée sur la base de la représentation politique, Sieyès ajoute d'emblée une réflexion sur « l'action de l'intrigue qui, à l'époque de la Révolution, se substitua de si bonne heure à l'action de la raison ». Là encore, il pressent le « Malheur à qui instruit ».

De fait, la suite des événements lui donne raison. Alors que Sieyès fait part aux Conventionnels de l'urgence intellectuelle – « rien n'est plus urgent que d'achever la constitution » - et que ses manuscrits témoignent de son intense activité de réflexion en la matière<sup>50</sup>, ses interlocuteurs mettent en garde les députés envers « ces hommes qui...croyant être grands quand ils ne sont que bizarres, vous jetteraient dans des routes tout à fait inconnues où ils iraient se perdre avec vous ». La cause est entendue. En conséquence, et selon son habitude de répondre par le mépris à sa « réputation de métaphysicien exclusif », Sieyès se tait tout au long de la discussion sur la Constitution.

Une telle surdité des thermidoriens à la novation sieyèsienne s'explique par le fait, comme l'a bien montré Yannick Bosc<sup>51</sup>, que Sieyès sort volontairement de l'encadrement restrictif de la liberté imposé par les thermidoriens dans le débat, en réouvrant ce qui a été fermé, en inscrivant dans son projet l'extension sans entraves de la liberté individuelle (« Rendons cet hommage solennel à la liberté individuelle, pour laquelle tout est fait, tout existe dans l'ordre politique »). Bref en proposant d'instituer un « tribunal des droits de l'homme » sous le nom de jury constitutionnaire, Sieyès maintient ainsi la permanence du pouvoir constituant, perçu par les thermidoriens comme « la permanence de l'anarchie »<sup>52</sup>, tout en mettant habilement l'accent plus sur l'individu que sur la

---

<sup>49</sup> *Œuvres, op. cit.*, volume 3, d. 40 et 41.

<sup>50</sup> Il profite aussi pour faire le point de sa réflexion dans un texte synthétique, significativement intitulé *Bases de l'ordre social, ou Série raisonnée de quelques idées fondamentales de l'état social et politique*. Ce manuscrit et une petite partie des fragments politiques et des observations constitutionnelles de cette époque ont été publiés dans *Des Manuscrits de Sieyès, op. cit.*

<sup>51</sup> *Le conflit des libertés. Thomas Paine et le débat sur la Déclaration et la Constitution de l'an III*, Thèse de doctorat, dir. J. Guilhaumou, Université d'Aix-Marseille I, 2000, tome 3, p. 512-522.

<sup>52</sup> Voir Marc Deleplace, *L'Anarchie de Mably à Proudhon (1750-1850). Histoire d'une appropriation polémique*, Lyon, ENSéditions, 2000.



nation, alors qu'il s'agit, pour lui, de la même chose dans un système représentatif fondé sur la figure de l'individu-nation. Les thermidoriens n'ont donc pas compris qu'au-delà du modèle constitutionnel américain basé sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs, Sieyès invente, dans ses *Opinions*, le contrôle de constitutionnalité. Dans le silence du manuscrit, il écrit : « Je n'ai besoin dans la législature que de la conscience d'un jury »<sup>53</sup>, faisant ainsi référence à son fameux jury constitutionnaire, institution présente aujourd'hui sous d'autres dénominations dans la plupart des démocraties « anciennes ». La seconde invention de Sieyès, qui précède la première, est bien sûr l'institutionnalisation du pouvoir constituant en tant que « principe permanent de dynamique constitutionnelle »<sup>54</sup>, qu'il maintient coûte que coûte, nous venons de le voir.

Est-il alors concevable de contester l'inventivité constitutionnelle de Sieyès, et de rapporter plus généralement « l'obsession constitutionnelle » de bien des révolutionnaires français au caractère jugé déstabilisant du « dogme » de « la centralité législative » partagé tant par Robespierre que par Sieyès, sans marquer ainsi d'innovation particulière par rapport au modèle américain<sup>55</sup> ? A notre avis, il n'est guère possible de rabattre l'intense laboratoire constitutionnelle de la Révolution française sur le simple jeu des circonstances, et de sous-estimer ainsi l'apport de la Révolution française au droit constitutionnel et à la notion de représentation - avec bien sûr la figure de Sieyès en son centre - qui demeure, parmi les juristes, un objet de débat<sup>56</sup>.

Que s'est-il donc passé de 1789 à l'an III pour que Sieyès législateur développe d'abord une démarche particulièrement « heureuse » - au sens où ses écrits et ses paroles ont valeur d'actes réussis dans la mesure où ils restituent aux citoyens leur estime de soi - pour en venir à considérer qu'il est pris dans un système de duperie généralisée en dépit, et aussi à cause, de la constance de sa conduite dans la recherche de la vérité<sup>57</sup>. Attitude d'autant plus paradoxale au premier abord que Sieyès ne cesse de travailler, en particulier dans ses manuscrits, à l'achèvement du système de métaphysique politique, avec sa part

---

<sup>53</sup> 284 AP 5 d. 1 (3).

<sup>54</sup> P. Pasquino, *Sieyès et l'invention de la constitution en France*, *op. cit.*

<sup>55</sup> Roberto Martucci, *L'ossessione costituente. Forma di governo e costituzione nella Rivoluzione francese (1789-1799)*, Bologne, Il Mulino, 2001.

<sup>56</sup> Du n°17 (1993) de la revue *Droits* sur « La Révolution française et le droit » au n°328 des *Annales Historiques de la Révolution française* (2002) sur La Révolution et le droit ».

<sup>57</sup> Voir notre analyse, « Sieyès et le moi. De la dignité sociale à la duperie mondaine », *Figures de la duperie de soi*, A. Giovannoni éd., Paris, Kimé, 2001.

centrale dans le système français de l'unité organisée, et qu'il pense pouvoir y arriver grâce à la dynamique intellectuelle réouverte selon lui en 1795, au point d'affirmer à ses interlocuteurs allemands en 1798, et tout particulièrement à Guillaume de Humboldt, que les Français sont plus aptes que les Allemands à « établir le véritable système de métaphysique », dans le contexte, ne l'oublions pas, de l'idéalisme allemand triomphant avec Kant et Fichte.

Déjà, en 1791, Sieyès avait fait part à Condorcet, sur les bancs de l'Assemblée, et à l'aide de notations sur des papiers manuscrits que nous avons conservés, de son sentiment d'être confronté, dans ses rapports avec les autres, à la duperie de soi: « Les hommes avec lesquels vous croyez qu'on peut se réunir, ce sont des individus faibles, calculant leur intérêt, manœuvrant avec les circonstances, incapables de nous défendre de nos ennemis, et assez peu éclairés pour devenir leurs dupes »<sup>58</sup>. Le propos est encore plus incisif lorsque Sieyès, dans le contexte de l'an III déjà évoqué, dresse un étonnant portrait de ceux qui l'entourent dont il convient de reproduire la quasi-intégralité:

« Je déteste la société parce qu'on n'y croit pas à la bonté morale. Si l'on parle de mesures qui ont du succès, de quelque intrigue habile, de quelque projet momentanément applaudi, ils vous regardent avec un air fin et d'intelligence. Ils vous louent presque, et vous caressent comme voulant mériter auprès de vous d'entrer en participation de l'habile dessein qu'ils vous supposent. Ils *croient* à votre infamie parce qu'eux s'en revêtiraient comme d'un honneur. C'est de leur part, moitié immoralité, moitié ignorance. Mais ils me choquent, et mon premier mouvement si je m'y livrais serait de leur dire : 'Fi ! Parce que vous êtes des misérables, des hommes vils, vous supportez bien aisément qu'on vous ressemble'. Je finirai par les haïr. Quoi, j'aurai passé une vie entière dans le travail le plus forcé, dans le malheur pour moi, et dans les sentiments les plus généreux, les plus ardents pour le bonheur des autres, et ma récompense sera d'être regardé par eux comme un homme à talent, capable d'être adopté par des coterie de vils coquins !

Les hommes, je le répète, ne croient ni à la probité, ni à la bonté morale. Tout esprit public leur est étranger. Ils se partagent en coterie d'intrigants, complices de quelque lâcheté, ou d'une suite de lâchetés distinctives de chaque société /.../ Ils ne se sont jamais approchés de moi qu'avec l'intention et l'espoir de me tromper. Comment se fait-il que, leur ayant toujours parlé le langage de la vérité, et en ce sens, ayant toujours été complètement dupe, j'aie pourtant échappé si souvent à leurs pièges ? C'est qu'ils n'ont jamais cru que ma réponse fût celle que je devais ou voulais faire. Ils ne m'ont jamais attendu que sur un chemin différent de ce que j'annonçais, eux au contraire ils m'ont trompé en mentant, je leur ai rendu sans le vouloir en disant vrai. »<sup>59</sup>.

Voilà un texte tout à fait décisif pour comprendre la stratégie de Sieyès face à « la société mondaine » dans sa quête ininterrompue de ce que doit être la meilleure société politique.

---

<sup>58</sup> 284 AP 4 d. 14.

<sup>59</sup> *Des Manuscrits de Sieyès, op. cit.*, p. 443.

En disant vrai en toutes circonstances, Sieyès veut résister à la duperie des autres dans le but de conserver son intégrité morale et la constance de sa pensée novatrice. Il se heurte à des intrigants de toutes sortes qui dupent en permanence leurs interlocuteurs (ici principalement les députés) sur les intérêts de la nation en les confondant avec leurs propres intérêts, se dupant ainsi eux-même en cachant leur ignorance du véritable art social, et de la science en général, souhaitant alors que les autres soient tout aussi dupes d'eux-mêmes pour les avoir dans leur jeu. Sieyès en conclut, avec intelligence, que, lorsqu'il parle le langage de la vérité face à l'intrigue régnante – et nous savons qu'il le fait avec parcimonie - il ne peut pas se dégager totalement de la croyance des autres, il est aussi dupe de lui-même, mais de façon consciente, ce qui lui permet d'éviter de rentrer dans le jeu généralisé de la duperie.

Nous comprenons ainsi mieux l'habitude constante de Sieyès de refuser les places qu'on lui propose, ou, en cas de contrainte absolue, d'assurer ses fonctions autres que celles de législateur avec le plus de discrétion possible, en usant aussi du motif de sa faible constitution physique, et de ses maladies chroniques. Ne confiera-t-il pas à son ami allemand Humboldt, son aversion pour toute politique pendant le Directoire dans la mesure où « cela ne servait à rien, que chacun suivait sa passion, et non sa raison »<sup>60</sup>!

Au « parlage oblique » (encore un néologisme...) de « la société mondaine », qui relève d'un « jeu assez piquant quoique de mauvaise foi », Sieyès oppose donc son « amour du vrai » source d'un constant sentiment d'inquiétude d'inspiration leibnizienne. Mais il vient alors à s'opposer à la quasi-totalité des intellectuel(le)s de son époque, à considérer qu' « il n'y avait, dans tous les livres français, pas même seulement deux lignes de saine morale »<sup>61</sup>.

Il s'agit bien sur d'abord des philosophes français, plus particulièrement des Idéologues. Si Sieyès considère quelques amis proches, et tout particulièrement Cabanis et Destutt de Tracy, comme « des hommes d'esprit », et leur concède donc une appartenance aux « hommes à intelligence », il précise, lors d'une rencontre avec Humboldt à une séance de l'Institut le 21 mai 1798, que, pour la plupart, « ce sont de ces littérateurs en philosophie, de ces philosophes pour les femmes » et il ajoute « Ils n'ont pas l'esprit philosophique ici »<sup>62</sup>. Il comprend ainsi dans « les gens du monde qui parlent avec mépris de l'analyse métaphysique » les femmes qui se mêlent à la conversation dans les salons, ces femmes qu'Humboldt présente, dans son *Journal parisien*, sous un jour très

---

<sup>60</sup> *Journal parisien* (1797-1799), traduit par E. Beyer, Actes Sud, 2001, p. 57.

<sup>61</sup> D'après Humboldt dans une lettre à Schiller du 23 juin 1798, traduite par F. Azouvi et D. Bourel dans *De Königsberg à Paris. La réception de Kant en France (1788-1804)*, Paris, Vrin, 1991, p. 111.

<sup>62</sup> *Journal parisien*, op. cit., p. 113.

positif, se refusant donc de suivre Sieyès sur ce terrain, tout en notant qu'elles exercent de fortes pressions sur les députés dans le but de faire échouer les propositions de Sieyès.

D'où vient cet antiféminisme politique de Sieyès à l'égard des femmes cultivées qui lui rendent bien ? Dans un manuscrit intitulé « l'amour du vrai », Sieyès réitère un certain nombre d'arguments courants à l'époque pour interdire aux femmes l'accès au politique, mais qui les excluent de la « classe politique » des « chercheurs de vérité » dans le cas présent :

« Les femmes n'ont en général le sens du vrai. C'est par la finesse, la dissimulation qu'elles mènent les hommes /.../ Elles ne sortent pas des liens les plus privés /.../ La finesse des femmes ne les sert qu'avec ceux qui les connaissent beaucoup. Elle les égare pour juger les nouveaux venus : elles généralisent des observations qui ne portent que sur un trop petit nombre de sujets »<sup>63</sup>.

Ainsi, pour Sieyès, la sociabilité politique du législateur doit rompre radicalement avec la sociabilité des salons, fortement marquée par « l'école de d'intelligence et de moeurs » de la société des femmes que Mona Ozouf définit *a contrario* de Sieyès de la façon suivante : « Pas d'échange intéressant et aimable, pas de réciprocité sans une femme intelligente qui préside à la conversation et en règle le ton »<sup>64</sup>.

Nous comprenons pourquoi, sous le Directoire, Sieyès limite ses discussions intellectuelles à ses conversations avec ses amis philosophes allemands, élèves de Kant et Fichte, au-delà de ses échanges fructueux avec Humboldt au cours de son séjour parisien. D'ailleurs, Humboldt note, après sa première discussion avec Sieyès le 15 mai 1798, qu' « il aime les Allemands et les tient fort en respect, les considérant comme le plus moral des peuples »<sup>65</sup>. Nous comprenons aussi pourquoi il préfère solliciter l'ambassade de France en Prusse plutôt que de siéger au Conseil des Cinq-Cents où il a été élu par le département des Bouches-du-Rhône. Il se met ainsi en retrait d'une situation dans laquelle il ne cache pas son désintérêt intellectuel, voir son dégoût pour la politique, tout en retrouvant ses amis jacobins allemands, non sans quelque heurt avec les autorités prussiennes.

Nous touchons là au moment où Sieyès confronte avec succès le système français de métaphysique, base du système de l'unité organisée autour de la représentation, à la métaphysique allemande, et cherche à convaincre ses amis allemands de la supériorité politique des Français en la matière. Il a un enfin

---

<sup>63</sup> *Des Manuscrits de Sieyès, op. cit.*, p. 360.

<sup>64</sup> *Les Mots des femmes. Essai sur la singularité française*, Paris, Fayard, 1995, p.325.

<sup>65</sup> *Journal parisien, op. cit.*, p. 104.

trouvé un interlocuteur à sa « hauteur de vue »<sup>66</sup>. Même si le dialogue s'avère difficile, tant les Allemands sont convaincus, pour leur part, de la supériorité de leur philosophie pratique, il nous donne l'occasion de voir se déployer dans toute son ampleur et sa dynamique le système de Sieyès. D'un plan manuscrit d'ouvrage à l'autre<sup>67</sup>, dont le plus ample s'intitule *De la science entière*, Sieyès s'efforce de « bien marquer les grandes divisions qui favorisent le sujet d'autant de traités distincts » au sein de la « table d'une progression politique semblable à celle des connaissances humaines ». Du traité des lois de la connaissance au traité des lois d'une société, nous passons ainsi de l'ordre du moi, fondement de l'ordre des connaissances, à l'ordre représentatif, maximum de l'ordre social. L'art social du législateur, « premier des arts » est alors le garant du mouvement de cet ensemble social, du maintien de l'intégrité morale de cette progression politique.

\*

L'itinéraire intellectuel de Sieyès ne s'arrête pas au terme de la période directoriale de surcroît après Brumaire an VIII, où il contribue au coup d'Etat en faveur de Bonaparte, tout en se heurtant à son refus de son nouveau projet constitutionnel. Il continuera, sous le Consulat et l'Empire, à retravailler son système de métaphysique, mais hors de toute connexion apparente avec la politique. Il rédige des chapitres entiers d'ouvrages<sup>68</sup> aux titres significatifs, *Du cerveau et de l'instinct, Cognition, Abstraction. Rapports. Ordre lingual*, bien qu'il soit difficile d'en évaluer le contenu tant que leur transcription et leur publication intégrales n'auront pas été faites. Les premières analyses en la matière d'Andreï Tyrsenko<sup>69</sup>, en particulier sur l'idée de liberté si souvent réinterrogée dans le parcours manuscrit de Sieyès, montrent que, au-delà du changement de certains termes de l'analyse, la constante de la position théorique demeure.

Au « portrait mouvant comme les événements » d'un Sieyès tracé en imagination par ses contemporains, l'examen de son trajet intellectuel, sur une

---

<sup>66</sup> Voir pour de plus amples précisions la quatrième partie, *Du système métaphysique à l'invention de la politique moderne. La confrontation avec les philosophes allemands*, de notre ouvrage sur *Sieyès et l'ordre de la langue*, *op. cit.*

<sup>67</sup> Les manuscrits originaux de ces plans ont été égarés. Mais Fortoul en avait fort heureusement des copies.

<sup>68</sup> 284 AP 5 d. 3.

<sup>69</sup> « La liberté chez Sieyès d'après ses manuscrits de l'époque napoléonienne », *La plume et le sabre. Hommage à Jean-Paul Bertaud*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

base archivistique élargie, nous renvoie donc à la véracité de la croyance par Sieyès lui-même de sa « conduite constante, uniforme, et rectiligne dans tout le cours de la Révolution »<sup>70</sup>.

De fait, dans la démarche sémiotique adoptée, la réalité du référent d'un nom propre fait partie intégrante du continuum discursif où se déploie sa signification. Cette réalité discursive peut ainsi maintenir des lignes de résistance du réel dans une situation où les effets de langage sont corrompus, dissociés de conditions de vérité certes définies par Sieyès lui-même. Étant entendu « qu'une sémantique véri-fonctionnelle ne cherche pas à prouver que l'énoncé est vrai, mais plutôt à savoir ce qu'il arriverait si cet énoncé était vrai »<sup>71</sup>, la compréhension des modes de présence du « nom de Sieyès » dans la narration de sa *Vie politique* nécessite le repérage d'effets discursifs, au sein même de ce trajet narratif, produits par quelques unes des figures de vérité parmi les plus importantes présentes dans le dictionnaire personnel de Sieyès. C'est pourquoi, de l'acte de baptême à la famille de descriptions qui le caractérisent dans la narration biographique, « le nom de Sieyès » est continuellement négocié non pas dans un rapport immédiat au contexte politique changeant, mais dans la médiation des effets produits par les sujets-types cognitifs qui en manifestent la vérité et la constance.

---

<sup>70</sup> *Notice, op. cit.*, p. 63.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 437.